DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE VILLE DE DREUX

DÉCISION N°DEC2022-208

Direction de la Citoyenneté

Concession n°: 13108 Situation: Cimetière BILLY

Division: 4 / Carré: I / Allée: 8 - Empl: 4

Le Maire de la Ville de Dreux,

VU l'article L2122 🖧 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéa 🏖

VU la délibération n°2020-141 du 1er octobre 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire.

VU la demande présentée par Monsieur NOURRY Gilles domicilié 19 du Point du Jour - 28410 Abondant, mandataire de Lucien NOURRY domicilié, Rue de Metz - 61230 GACÉ, et désirant obtenir le renouvellement de la concession **n° 13108** dans le Cimetière BILLY pour une durée de 15 ans.

DÉCIDE

ARTICLE 1 - Il est accordé dans le Cimetière BILLY à compter du 23 novembre 2019 au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée de 2 mètres superficiels. La date d'échéance est le 22 novembre 2034 pour une durée de guinze ans.

ARTICLE 2 - La présente concession est accordée moyennant la somme totale de 400,00 Euros qui a été versée dans la caisse du Receveur Municipal suivant quittance n°2022/93 du 02 août 2022.

ARTICLE 3 - Monsieur le Directeur général des services de la Mairie de Dreux et Monsieur le Comptable public assignataire de Dreux Agglomération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 - Un exemplaire de la présente décision sera notifié à Monsieur le Comptable public assignataire de Dreux Agglomération et au Titulaire de la concession.

ARTICLE 5 - La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet http://www.telerecours.fr.

Fait à Dreux, le

1 2 DEC. 2022

Le Maire, Conseiller régional,

Pierre-Frédéric BILLE

Document certifié exécutoire après dépôt à la sous-préfecture de Dreux le

Accusa de réception en préfecture 028-21280 1344-2021-215-15-C2022-208-AU Date de télétransmission : 15/12/2022 Date de réception préfecture : 15/12/2022

201 503 Berger-Levrault (1012)

Ref